

LE NARRATEUR UNIVERSEL

Décadi 20 Frimaire , an VI.

(Dimanche 10 Décembre 1797) cent

Extrait d'une lettre de Berlin sur les liaisons qui existent entre les cours de Londres, de Pétersbourg et de Berlin. — Etat de détresse des troupes anglaises au cap de Bonne-Espérance. — Tableau des taxes assises, présenté à la chambre des communes par M. Pitt. — Etat des forces navales de l'Angleterre. — Grands préparatifs des Anglais dans l'Inde, pour une expédition secrète. — Renouveaulement du ministère cisalpin.

A V I S.

Les Abonnemens doivent être adressés, francs de port, au directeur du NARRATEUR UNIVERSEL, rue des Moineaux, n. 423, butte des Moulins, maison de la Réunion. Le prix est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an.

P R U S S E.

Extrait d'une lettre de Berlin, en date du 24 novembre.

M. le baron de Kleist, nommé pour aller annoncer à Pétersbourg l'avènement de notre jeune roi, est déjà parti. Cet empressement est remarqué dans les circonstances actuelles, où on cherche à deviner quelle marche politique suivra notre cabinet.

Depuis qu'il a été question de la paix entre la république française & la maison d'Autriche, & qu'on a pu en soupçonner les conditions, notre cour a cultivé avec un soin particulier l'amitié de la Russie, qui de son côté s'est montrée fort jalouse de nous attacher à son système & de s'immiscer avec nous dans les affaires de l'Empire Germanique, sous prétexte d'en conserver l'intégrité, mais dans le fait, pour contrarier les desseins de la France.

D'abord, la Russie avoit adressé des offres de grands secours à l'empereur; elle lui avoit même fait proposer ses armées, pendant les négociations d'Udine: elle espéroit sans doute, par cette ostentation de zèle, se donner le droit d'influer sur la paix & sur le sort de l'Allemagne. Depuis que ses espérances sont trompées par le traité qui semble même l'exclure du congrès, c'est vers nous qu'elle a dirigé ses vues.

L'Angleterre, qui jouit d'un très-grand ascendant à Pétersbourg, n'est pas étrangère à ces insinuations, & ne seroit peut-être pas fâchée de se venger de la défection de l'empereur, en l'effrayant à son tour de la coalition de deux redoutables rivaux. Elle multipliera en outre toutes les intrigues pour engager les puissances du Nord à seconder ses plans à l'égard de la France, au moins par des démonstrations, & à diminuer ainsi pour elle les chances de la descente qu'elle redoute, malgré l'orgueil de ses escadres: car si elle compte sur la supériorité maritime qu'on ne peut lui contester quant à présent, elle sait que les vents & les flots sont capricieux; qu'une surprise est possible; que dans toutes les guerres, ce danger a vivement alarmé le peuple anglais; & que, n'y eût-il que le mal de la peur & ses effets, il est toujours très-grand dans un pays dont l'existence est toute dans le crédit & dans la banque. Ce mal doit encore s'accroître en raison

de la gloire militaire des Français dont l'audace n'a plus de bornes, & est justifiée, depuis quatre ans, par tant de prodigieux succès. Aussi est-on porté à croire que l'Angleterre négocie en ce moment auprès de Paul I^{er}. pour avoir, le printemps prochain, en cas que la guerre continue, une flotte russe dans la Manche.

Il est probable que, d'après les mêmes idées, le cabinet de Londres s'efforcera également de circonvenir notre jeune monarque, & de l'indisposer contre la France & contre l'Autriche, dont les intérêts se tiennent nécessairement jusqu'à l'exécution complète du traité de Campo-Formio. Mais, quelques moyens de séduction que le ministère anglais emploie, il ne réussira pas à nous faire oublier le passé, & à nous rejeter dans une guerre qui nous a été si funeste, lors même que nous en partagerions le fardeau avec le reste de l'Europe, & qui nous écraserait aujourd'hui, malgré les secours précaires, incertains & toujours très-éloignés de la Russie. Qu'ont d'ailleurs la Russie & l'Angleterre à nous offrir d'équivalent à ce que la France nous destine vraisemblablement, ou paroît au moins fort disposée à nous laisser prendre, & à nous garantir?

Il ne seroit cependant pas impossible que notre cour augmentât ses préparatifs militaires. Il n'y auroit pas à s'étonner beaucoup qu'un jeune prince qui monte sur le trône, crût utile de frapper les regards de l'Europe par cet appareil, & de se tenir en mesure pour tout, dans une occasion si importante. Il n'en faudroit rien conclure, sinon qu'il songeroit à s'assurer une belle portion dans le nouveau partage dont le congrès de Rastadt sera l'époque. Il menacera peut-être, si des arrangements ne sont pas encore secrètement convenus avec son cabinet; il montrera peut-être de l'humeur. Mais quand même il seroit à la veille, comme le prétendent quelques politiques, de signer un traité d'alliance défensive & offensive avec la Russie, ce ne seroit là qu'un moyen de plus pour obtenir de plus fortes compensations. Dans aucun cas, il ne se joindroit ni à la Russie ni à l'Angleterre, autrement que par des déclarations qui seroient sans effet, puisqu'on sauroit d'avance en interpréter le vrai sens & les réduire à leur juste valeur.

Il suit de ces observations que l'intérêt de notre cour est plus que jamais de se rapprocher de la France, parce que, si la république & l'Autriche s'entendent bien au congrès, ces deux puissances pourroient braver même nos oppositions, & arranger, sans nous, l'Allemagne comme il conviendrait à leurs vues.

La diplomatie est fort simplifiée, lorsqu'on a dissipé

Illusion des grands mots, & que, ne s'en laissant plus imposer ni par les prestiges de l'opinion, ni par les puissances idéales, on n'examine que le résultat probable d'une conduite tranchante & décisive; qu'on ne pese que les ressources effectives de ceux avec lesquels on traite; qu'on calcule ce que leur permet leur position, & qu'on compte les bras & les écus qu'ils peuvent employer au soutien de leurs prétentions.

On n'a pas encore assez observé que c'étoit là la politique tout-à-fait nouvelle de la France: la force & l'obstination opposées à tous les artifices & à tous les tâtonnements de ses adversaires, tel est son grand secret. C'est ainsi qu'elle parvient à renverser tous les obstacles qui s'opposent à ses combinaisons, quelque hardies et quelque extraordinaires qu'elles soient.

A L L E M A G N E.

De Fribourg, en Brisgau, le 22 novembre.

Nous attendons l'archiduc Ferdinand d'Autriche, oncle de l'empereur & gendre du ci-devant duc de Modene, devenu notre souverain, que S. A. R. est chargée de représenter ici. Il paroît que nous ne sommes pas près de voir le duc lui-même.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 2 décembre.

Lord Grenville a reçu hier de nos ambassadeurs près les cours de Berlin & de Vienne, des dépêches dont le contenu est encore ignoré.

Le même jour les ministres se sont assemblés. La séance de ce conseil a duré quatre heures. Le résultat des délibérations a été sur-le-champ expédié à Windsor, où est la cour.

Les dernières nouvelles du général Craig, confirment l'état de détresse & de famine où se trouvent les troupes anglaises au Cap de Bonne-Espérance. Leur situation est des plus inquiétantes.

Des lettres de Portsmouth annoncent que le premier octobre on a signalé, au lever du soleil, cinq gros vaisseaux qui marchoient sous l'escorte d'un convoi. L'on suppose que c'est notre flotte des Indes Occidentales qui rentre avec sa cargaison. Elle cingloit à l'Est, à la faveur d'un vent Sud-Ouest.

A la séance de la chambre des communes du 1^{er} décembre, on a présenté le tableau des taxes assises: (contributions sur les maisons, les fenêtres, les domestiques, les chevaux, les chiens, les carrosses & les cabriolets pendant l'année 1797, finissant au 5 avril).

Le produit total de cet impôt s'est monté, pendant cette année, à 1,975,783 liv. sterl., (formant à-peu-près 43,500,000 liv.) Frais de régie, 69,974 liv. sterl., (à-peu-près 1,500,000). Produit net, 42,000,000 liv. t.

Les contribuables sont partagés en quatre classes, suivant le contingent auquel ils sont imposés, depuis 6 schellings & au-dessous, jusqu'à 400 liv. st. & au-dessus. Leur nombre total est de 791,802.

Le contingent de la ville de Londres dans le produit de ces contributions, est de 101,530 liv. sterl., (à-peu-près 2,233,300 liv.

Ce sont ces contributions qui doivent être doublées ou triplées, suivant la proportion des fortunes, si le plan de finances de M. Pitt est adopté.

Voici la manière dont cette contribution est répartie, d'après le tableau présenté dans un de nos journaux.

Supposons une maison établie dans la ville de Londres, où il y auroit 24 fenêtres, une voiture à quatre roues, trois domestiques mâles, quatre servantes & deux montres d'or; le contingent du propriétaire a été, pour l'année dernière, de 32 l. st. 11 schel. (environ 715 liv. t.

Savoir, pour maison & fenêtres, . . .	2 l. st.	15 sch.
Trois domestiques mâles.	4	10
Trois chevaux.	4	10
Un carrosse.	8	
Deux montres d'or.	1	1
Dix pour cent additionnels.	5	5
Autres objets	4	

Total. 32 l. st. 11 sch.

Cette maison pourra être dans le cas de la triple taxe. Le contingent sera donc de 97 liv. st. 15 sch.

Avec une voiture à deux roues, un cheval, un domestique & une maison convenable à cette fortune, on paye 12 ou 14 guinées; & pour l'année prochaine, suivant le système de M. Pitt, ce contingent sera dans le cas d'être doublé; il pourra s'élever à 6 ou 700 liv. tournois.

La cour prendra le deuil, samedi prochain, pour la mort du roi de Prusse. Il durera six semaines.

Jedi, 19 décembre, étant le jour marqué par sa majesté pour les actions de grace générales, le lord Howe représentant le comte de Saint-Vincent, & le vicomte Duncan, porteront les drapeaux pris aux ennemis dans les différentes victoires, & les présenteront à l'autel. Une galerie de l'église est destinée aux officiers de mer. Il y aura procession à Saint-Paul; tous les matelots qui se trouvent dans notre port, & qui se sont distingués dans plusieurs combats, y assisteront.

On parle beaucoup ici du projet de descente: les alarmes percent à travers la sécurité qu'on affecte. On a calculé que de 39 descentes qui ont été effectuées depuis Jules-César, en Angleterre & en Irlande, jusqu'à Hoche, 32 ont réussi, & changé le gouvernement du pays où elles ont été faites.

Peut-être est-ce pour distraire de ces inquiétudes que les papiers ministériels viennent de publier le tableau de notre marine. C'est aussi une sorte de jouissance qu'ils ne manquent pas de donner, chaque année, à l'orgueil national. Il se peut très-bien que, dans cet état publié avec ostentation, on ne se soit pas piqué d'une rigoureuse exactitude.

Tableau des forces navales de la Grande-Bretagne, à l'époque actuelle, sans y comprendre les navires frétés et en armement.

	Vais. de l.	50 can.	frég.	sloops.	total.
Dans les ports & en équipement . . .	50	4	48	130	232.
Vais. de garde, de pris. & d'hospit. . .	20	3	1	0	25.
En commiss. dans les différentes mers. . .	58	11	124	144	337.
Vais. receveurs.	9	1	4	1	15.
En réparation.	8	0	2	2	12.
En ordinaire.	15	4	29	48	96.
En chantiers.	24	3	9	5	41.
Total	184	26	218	330	758.

Les 3 pour 100 consolidés étoient hier à 48 ⁷/₈.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

De Bruxelles, le 16 frimaire.

Le duc de Brunswick est attendu incessamment au quartier-général de l'armée d'observation, à Minden : il revient de Berlin, où il avoit été appelé par le nouveau roi de Prusse. On présume qu'il sera chargé de nouvelles instructions pour le cas où les Français voudroient pénétrer dans l'électorat de Hanovre. Suivant certains avis, cette armée va être considérablement augmentée ; & suivant d'autres, elle ne tardera pas à être entièrement dispersée. Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails, parlent aussi de la formation d'une nombreuse armée russe en Pologne, parce que, disent-elles, Paul 1^{er}. veut participer, de concert avec la Prusse & d'une manière fort active, au sort de l'Allemagne. Il pourra venir un peu tard.

Le commerce d'Amsterdam a reçu des nouvelles de Batavia, en date du commencement de juin. Ces lettres sont parvenues par un bâtiment neutre, qui a fait cette longue traversée en moins de six mois. Au départ de ce navire, les Anglais faisoient dans l'Inde de grands préparatifs pour une expédition secrète : ils avoient rassemblé une escadre assez considérable & beaucoup de troupes. On ignoroit si ces forces devoient être dirigées contre Batavia ou contre Manille : Batavia étoit peu en état de faire une longue résistance ; le commerce de cette ville est déchu de son ancienne splendeur. Les bâtimens de guerre arrivés dernièrement de l'isle de France en sont repartis pour faire une guerre active au commerce des Anglais.

DE PARIS, le 19 frimaire.

Buonaparte ne se montre dans aucun endroit public : il mange successivement chez les cinq directeurs, avec un petit nombre de personnes. Il n'y en avoit que huit au dîner que lui a donné Révellière-Lépaux.

Buonaparte a eu déjà plusieurs conférences avec le directoire. Sa conduite continue à être aussi simple & aussi modeste à Paris, qu'elle a été brillante & fière à la tête de nos armées.

On assure qu'une garde d'honneur lui a été offerte, & qu'il l'a refusée.

— Le corps législatif de la république cisalpine a tenu sa première séance le 24 novembre.

Le ministère de cette république vient d'être entièrement renouvé. Il n'est plus composé que de Français.

On savoit déjà que le ministère de la guerre avoit été confié au général Vignolle : celui de l'intérieur est donné à Britche, officier de génie d'un très-grand mérite, & membre de notre première assemblée législative : celui des finances, à Haller, & celui des relations extérieures, au citoyen Poussingue, ci-devant secrétaire de la légation française à Gènes.

Les anciens ministres ne jouissoient pas d'une très-grande confiance : ceux-ci auront contre eux la jalousie de tous ceux qui avoient des prétentions aux places qu'ils occupent.

— Le directoire a ordonné d'envoyer en Angleterre les fonds nécessaires pour l'habillement de ceux de nos prisonniers qui n'ont pas encore été échangés.

— Le général Clarke, qui a été, pendant quelque temps, chargé avec Buonaparte des négociations d'Udine, est de retour à Paris. Il paroît être en disgrâce à cause de ses liaisons avec Carnot.

— Notre chargé d'affaires en Suisse a reçu du directoire l'ordre positif de réclamer, auprès du conseil de Soleure, la liberté d'un capitaine d'artillerie, nommé Teltner, arrêté pour avoir fait tirer lors du passage de Buonaparte, plus de coups de canon qu'on ne lui en avoit ordonnés.

En cas de refus, le directoire a déclaré qu'il regarderoit cette conduite comme un outrage fait au plénipotentiaire de la république.

— Les députés de Saint-Domingue, envoyés par Raymond & par le général de division Toussaint-Louverture, sont au nombre de quatre, deux blancs & deux de couleur ; partis de Bordeaux le 8, ils doivent être arrivés à Paris.

— Le journal des *Homme-Libres* assure qu'il y a une police secrète, toute occupée à présenter des rapports perfides, dans l'intention d'aggraver Barras : mais que les mensonges de cette police sont si grossiers, que les patriotes ne doivent pas s'allarmer beaucoup.

— Quelques personnes s'étoient amusées à répandre que le Piémont s'étoit soulevé & que l'arbre de la liberté remplaçoit déjà le trône du roi de Sardaigne. Cette fable est entièrement démentie par les lettres de Gènes.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen SIEYES.

Séance du 19 frimaire.

L'administration municipale du canton de Béziers, département de l'Hérault, invite le conseil à prendre des mesures efficaces pour obliger le tribunal criminel & l'accusateur public de ce département à poursuivre & faire punir les assassins qui ont souillé ce département de leurs crimes.

Des citoyens du département du Jura, dénoncent un grand nombre de fonctionnaires publics comme royalistes & prévaricateurs.

Ces adresses sont renvoyées au directoire exécutif.

Villers annonce que plusieurs particuliers desireroient faire des dons pour contribuer aux frais de la descente en Angleterre ; il propose au conseil de charger la commission des finances de faire un rapport sur le mode de versement & de comptabilité à établir pour ces dons patriotiques. — Adopté.

Darracq, au nom de la commission spéciale, propose de rendre communes les loix relatives aux pères & mères des défenseurs de la patrie morts pour la république, aux pères & mères de ceux qui sont morts prisonniers.

Un membre représenté qu'il existe déjà une loi formelle à cet égard, & le conseil ordonne le renvoi à la commission.

Saint-Horent demande l'adjonction de plusieurs membres à la commission des biens communaux ; Delpierre présente sur cet objet, un travail que le conseil renvoie à la même commission. Delpierre voudroit, que sur la

demande de la moitié plus un des habitans d'une commune, le partage des biens communaux se fit par ménage; les veuves, les infirmes, les orphelins, les défenseurs de la patrie, auroient une part comme un ménage; les célibataires n'en auroient pas.

Le directoire exécutif, par un message, annonce au conseil que la ratification du traité de Campo-Formio est arrivée, & sera présentée demain au directoire exécutif; les dispositions sont faites, ajoute le message, pour les opérations qui devront suivre; tout porte à espérer que le succès répondra à l'attente des vrais républicains.

Le conseil ordonne l'impression de ce message. Riou fait part au conseil, du trait de courage d'un pêcheur, qui, au péril de sa vie, a sauvé un bâtiment anglais prêt à périr sur les côtes de Saint-Valeri.

Pour prouver que la nation française sait être généreuse, même avec ses ennemis, le ministre de la marine, ajoute Riou, a renvoyé sans échange, l'équipage de ce bâtiment.

Riou demande qu'une commission soit chargée d'interpréter une loi, qu'il cite, pour déterminer la récompense que le brave pêcheur, dont il a parlé, devra recevoir.

Cette proposition est adoptée. Duchesne présente quelques articles additionnels à la loi du 11 de ce mois, sur les transactions; le conseil en ordonne l'impression.

Il reprend la discussion & adopte la suite de la résolution sur les avoués. La capacité & la moralité de ceux qui se destineront à la profession d'hommes de loi, devront être examinées & reconnues par un jury, avant qu'ils puissent exercer cette profession.

Talot a la parole au nom de la commission des inspecteurs; il expose qu'aux termes d'un article de la constitution, le corps législatif a la police tant dans l'intérieur du lieu de ses séances que dans l'enceinte extérieure qu'il détermine. Jusqu'ici cette enceinte n'a pas été fixée; il convient de le faire d'une manière claire & précise, avant que le conseil ne prenne possession de sa nouvelle salle.

Sans doute, ajoute le rapporteur, vous jugerez qu'un monument durable devra être élevé sur la place de la salle où vous siégez dans ce moment; de cette salle où plusieurs assemblées nationales ont siégé avant nous & où tant de choses ont été faites pour la liberté. C'est ici qu'elle a été conquise; c'est ici que l'éloquence des représentans de la nation a proclamé les droits du peuple & que leur courage a fondé la république sur les débris d'un trône parjure; c'est ici que s'est formé le conseil des cinq-cents, & qu'après une lutte pénible & longue, les efforts généreux de ces derniers ont été couronnés par la victoire du 18 fructidor: mais je sens que c'est l'objet d'un rapport particulier; je vais vous lire le projet que je suis chargé de vous soumettre.

Talot lit le projet. En voici les dispositions, autant que nous avons pu les saisir à une simple lecture. L'enceinte intérieure pour le conseil des cinq cents sera son nouveau palais, les cours, les jardins, les issues.

L'enceinte extérieure comprendra une partie du quai d'Orsay, de la rue de Bourgogne, de la rue de Lille, de l'esplanade des Invalides jusqu'à la première file d'arbres; le pont de la Révolution, & la place en commun avec le conseil des anciens. Pour ce dernier conseil, l'enceinte intérieure comprendra le palais des Tuileries, le jardin, les cours. L'enceinte extérieure, la place du Carrouzel, jusqu'à la rue Nicaise; le pourtour de l'hôtel Coigny, quatre guichets, le petit Carrouzel, les Feuillans, &c.

Le conseil ordonne l'impression.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen ROSSÉE.

Séance du 19 frimaire.

Un message du directoire apprend au conseil que la ratification du traité de paix conclu avec l'empereur est arrivée.

Le conseil reçoit & approuve une résolution du 15 frimaire, qui accorde une pension au pere du représentant Mazuyer, égorgé par les ordres de Robespierre.

Sur le rapport de Ledanois; le conseil approuve une résolution du 6 frimaire, qui distraint la commune de Thienbroune du canton de Bourthes.

Boisset propose d'approuver une résolution du 9 brumaire, relative aux émigrés du ci-devant comtat Venaissin & d'Avignon. — Impression & ajournement.

Le conseil reçoit & approuve une résolution d'hier, portant qu'il ne sera perçu qu'un droit d'un franc pour l'insinuation des actes contenant des dispositions rémunératoires de la part des émigrés, en faveur des nourrices, instituteurs & domestiques.

Le conseil a repris ensuite & ajourné de nouveau la discussion sur la résolution relative à la déchéance de l'appel prononcé par la loi concernant l'ordre judiciaire.

Bourse du 19 frimaire.

Amsterd.....	57 ¹ / ₈ , 58 ¹ / ₄ .	Lausan.....	¹ / ₄ b., 1 perte.
Idem cour.....	55 ¹ / ₄ , 56 ¹ / ₄ .	Lond. 27 l. 5 s., 7 s. ¹ / ₂ , 27 l. 2 s. ¹ / ₂ , 5 s.	
Hamb.....	195 ¹ / ₄ , 196, 193 ¹ / ₄ .	Inscrip.....	7 l. 15 s., 17 s. ¹ / ₂ .
Madrid..... 13 l.	Bon ¹ / ₄ 4 l. 17 s. ¹ / ₂ , 16 s. ¹ / ₂ , 18 s.	
Mad. effect..... 15 l. 2 s. ¹ / ₂ .	Bon ¹ / ₄ 33 l. 10 s., 34 l. perte.	
Cadix.....	13 l., 12 l. 17 s. ¹ / ₂ .	Or fin.....	104 l. 15 s.
Cad. effec..... 15 l.	Ling. d'arg.....	50 l. 10 s.
Gènes.....	95, 93 ¹ / ₂ à ¹ / ₄ .	Piastre.....	5 l. 6 s. 9 d.
Livourne.....	103 ¹ / ₂ , 102.	Quadruple..	80 l. 12 s. 6 d.
Lyon..... au pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 l. 12 s.
Marseille..... 1 b. à 15 j.	Guinée..... 26 l.
Bordeaux..... pair 15 j.	Souverain..	34 l. 15 s. à 35 l.
Montpellier..... pair 10 j.		
Bâle..... ¹ / ₂ b., ¹ / ₄ perte.		

Esprit ⁵/₆, 590 à 600. — Eau-de-vie 22 deg., 490 à 425 l.
— Huile d'olive, 1 liv 3 s., 4 s. — Café Martin., 2 l. 6 s., 7 s.
— Idem St-Domingue, 2 l. 4 s., 5 s. — Sucre d'Hambourg
2 l. 2 s., 5 s. — Sucre d'Orléans, 1 l. 19 s., 2 l. 2 s. — Savon
de Marseille, 16 s. 3 à 6 d. — Coton du Levant, 1 l. 16 s.
à 2 liv. 14 s. — Coton des isles, 2 liv. 14 s. à 3 liv. 2 s. —
Sel, 4 liv. 5 à 10 s.

J. J. MARCEL.